

Avec les femmes inventrices La vie quotidienne donne

En s'occupant des enfants, en faisant leurs courses, elles ont eu des idées ingénieuses. Pourquoi ne pas vous en inspirer ?



Nathalie,
en train de créer son entreprise,



**a inventé
une
protection
pour siège
enfant sur
les Caddie**

Un jour, en faisant mes courses au supermarché, j'ai remarqué que ma fille Manon ne tenait pas bien dans le siège du chariot, qui n'était pas adapté à sa taille et qui, en plus, était mouillé. Sans compter qu'elle se faisait les dents sur la poignée, ce qui n'était pas très hygiénique ! » raconte Nathalie (ci-dessus avec le fils d'une de ses amies). Du coup, cette maman invente un recouvre-siège à installer dans les chariots. « J'ai utilisé un

grand bout de tissu dans lequel j'ai prévu deux trous pour passer les jambes, un dossier et un fond rembourrés. J'ai aussi accroché une petite ceinture de sécurité et cousu plusieurs poches pour emporter le doudou, une tétine, des lingettes... »

Nathalie retourne faire les courses, équipée de son recouvre-siège, et se rend compte que son invention intéresse d'autres mamans : « Beaucoup de personnes m'arrêtaient dans les rayons

pour me demander où je l'avais trouvé. » Elle envisage alors de le commercialiser. Mais elle rencontre un obstacle de taille : « Je croyais avoir pris toutes les précautions, j'avais même déposé un brevet de mon invention. » Mais lorsqu'elle prend contact avec une société spécialisée dans le matériel de puériculture pour lui proposer de commercialiser son recouvre-siège, Nathalie se fait piéger. « Ils m'ont demandé de leur envoyer des photos de mon prototype, des pièces du brevet... Ils semblaient intéressés. Mais quinze jours après, j'ai reçu une lettre indiquant qu'ils ne donnaient plus suite, sans aucune explication. J'ai eu peur, alors, qu'ils copient mon invention. »

Effectivement, quelques mois plus tard, Nathalie découvre que le recouvre-siège trône au Salon du bébé, à Paris. Elle demande à un huissier de constater la contrefaçon. Et depuis, elle est en procès avec l'entreprise.



Dominique,
agent immobilier,

**a inventé une boîte de
rangement astucieuse**



Pour mettre au point sa boîte de rangement avec une ouverture facile sur le devant, Dominique a juste eu besoin de quelques boîtes à chaussures vides, de ciseaux, de colle et d'un peu d'huile de coude ! « Je pensais proposer mon invention aux magasins de chaussures. Je me disais que cela éviterait aux clientes de manipuler les boîtes pour trouver leur pointure et aux vendeurs de perdre du temps à les ranger. Malheureusement,

aucun chausseur ne s'est montré intéressé. »

Loin de se décourager, Dominique décide de participer au concours Lépine pour recueillir l'avis du public. « J'ai vite été surprise par les visiteurs qui me disaient qu'ils en voudraient pour ranger autre chose que des chaussures : des collants, chaussettes, foulards... Jusque-là, je n'avais pas pensé à cet usage. Cela m'a donc donné l'idée d'élargir ma clientèle. »

Cerise sur le gâteau : l'inventrice a obtenu une médaille de bronze au concours Lépine 2009. « Un bel encouragement », reconnaît notre inventrice, qui compte dans les mois à venir multiplier les salons et les foires pour se faire connaître.

C'est du pratique ! Peut nous des idées !



**Élisabeth et Isabelle,
directrice d'un centre social et comptable,
ont inventé un clip pour les skis**



skis. Un jour, Élisabeth a lancé en plaisantant : « On devrait inventer quelque chose pour porter les skis et les bâtons ! » C'est ainsi qu'avec leurs maris, elles inventent le Klipski !

« Au départ, nous l'avons bricolé à partir d'une poignée en fer. Puis un ami plasturgiste nous a proposé de le réaliser en plastique », raconte Élisabeth. Ils testent ces premiers prototypes lors d'un séjour à la montagne. « Quand le loueur des skis nous

a vus les utiliser pour accrocher notre matériel, il a trouvé l'idée tellement astucieuse qu'il a voulu nous les acheter ! Mais, à l'époque, on ne pensait même pas à les vendre », avoue la Vendéenne. Quelques mois plus tard, un ami commercial du loueur de skis appelle nos inventrices : « Il nous a proposé de vendre le Klipski dans des stations des Alpes. C'est ainsi que nous avons commencé la commercialisation. »

Vous aussi, vous avez une bonne idée ?

Voici comment vous y prendre

- **Avant tout, posez-vous les bonnes questions.** Votre idée répond-elle au besoin de nombreuses personnes ? « Une bonne invention est censée résoudre un manquement ou une gêne dans le quotidien », rappelle Barbara Dorey, du concours Lépine. Demandez-vous si sa fabrication ne sera pas trop compliquée, son coût abordable...
- **Réalisez une étude de marché.** Commencez par demander l'avis de votre entourage ou de simples inconnus, voire de clients potentiels, pour vérifier l'intérêt de votre invention. Ensuite, passez à la véritable étude de marché. Demandez conseil aux chambres de commerce et d'industrie.
- **Déposez un brevet** auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Ce document recense les caractéristiques de votre invention, constitue un titre de propriété et vous confie le monopole de son exploitation. « Cela coûte cher (plusieurs milliers d'euros), avertit Stephan Boschat, directeur de l'association d'inventeurs Transtech. Fouinez dans les rayons des magasins concernés (bricolage, puériculture...), rendez-vous dans les foires. Sur Internet, tapez le nom de votre invention dans des moteurs de recherche. Passez en revue tous les brevets déposés en consultant gratuitement les bases de données de l'INPI (www.inpi.fr). »
- **Concrétisez votre idée.** Réalisez un prototype : cela vous permettra de vous assurer de son bon fonctionnement et de l'améliorer si besoin. Puis donnez un nom à votre invention. L'idéal est de chercher des mots courts que l'on retient facilement.
- **Adhérez à une association d'inventeurs** comme la Fédération nationale des associations françaises d'inventeurs : <http://fnafi.wordpress.com>. Elle pourra vous aider dans vos démarches.

Participez à des concours, à des foires !

« Cette victoire, je la dois certainement à l'originalité d'Easymétre », constate **Florence, 48 ans, qui a gagné le dernier concours Lépine** grâce à son petit appareil électronique

qui indique vocalement l'itinéraire et la durée d'un trajet en métro. Une invention très utile pour les malvoyants, les touristes, les seniors... « J'ai saisi l'opportunité de ce concours en

me disant que ça me permettrait de faire connaître mon invention, explique Florence, qui n'est que la troisième femme à remporter le célèbre concours. Je n'ai pas gagné d'argent. Mais

cela va sans doute nous permettre d'augmenter nos ventes ! »

Si vous avez une idée ingénieuse, pensez à ce type de concours.

● **Pour recueillir l'avis du public.**

● **Pour bénéficier des conseils du jury.** Ces professionnels savent quelles inventions peuvent marcher et vous aident à améliorer votre prototype.

● **Pour rencontrer des fabricants ou vendeurs.**





**Véronique,
chef d'entreprise,
a inventé
un sac
ingénieux**



aurait pu arriver, Véronique imagine alors le « Little Big Bag », un morceau de tissu en forme d'écharpe placé sur l'épaule avec deux ouvertures sur l'avant et l'arrière, pour porter toutes sortes de choses : courses, bouteilles, livres, jouets... « J'ai mis à profit mes talents de couturière, s'amuse Véronique. J'ai réalisé le prototype dans mon salon, à partir de quelques bouts de tissus qui me restaient ! »

Véronique crée ensuite son entreprise et commercialise son sac dans les magasins bio et sur son site Internet : littlebigbag.com !

A lors que je rentrais d'un pique-nique avec mes petites-filles, l'une d'elles a failli être renversée par une voiture en traversant la route. Je ne pouvais pas lui tenir la main car j'avais les bras encombrés par le sac du déjeuner et les jouets des enfants. » Effrayée par ce qui



**Rose, sans emploi,
a inventé le couteau à trois lames**

Ce jour-là, j'étais en train de découper des tranches de saucisson, mais mon mari les dévorait aussitôt ! Énervée de ne pas avoir le temps d'en manger, j'ai attrapé du ruban adhésif, pris

trois couteaux dans le tiroir à couverts et je les ai attachés ensemble. De cette manière, je pouvais découper trois tranches en même temps et, en plus, de taille égale ! » Toutefois, Rose s'aperçoit



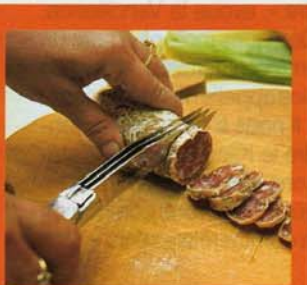
**Suzanne,
en cours de création d'entreprise,
a inventé le biberon
à usage unique**



Un soir, je me suis retrouvée coincée dans un bouchon sur la route, ma fille, installée sur le siège arrière, hurlant de faim. Malheureusement, je n'avais pas de biberon avec moi ni de quoi le stériliser. C'est là que j'ai eu l'idée du biberon jetable. » Suzanne peaufine son idée : il faudrait mettre au point un biberon stérile qui puisse aller au micro-ondes, au chauffe-biberon et même au congélateur. Elle l'appelle « Bibéon ». Informaticienne,

elle n'a aucune connaissance technique en biberons ! Qu'à cela ne tienne, elle recherche les informations sur Internet : quels sont les plastiques adaptés aux bébés, par exemple. Puis elle contacte des sociétés spécialisées en plasturgie. Elle en sélectionne une à qui elle soumet ses schémas. Puis elle met au point le produit avec l'équipe d'ingénieurs.

Pour faire connaître son invention, Suzanne écrit à une radio. « Quelques jours après, la station parlait du biberon ! Pur hasard : le jour même, je contactais la société Blédina pour leur proposer le produit. Ils venaient justement d'écouter la radio, et cela les a convaincus de commercialiser Bibéon ! »



elle essaie ensuite de souder trois couteaux ensemble. Le couteau trois lames « Adamus » (du nom de famille de Rose) était né !

Pour persuader un célèbre fabricant de couteaux de produire et vendre son invention, Rose n'hésite pas à lui confier son prototype. « Avec sa femme, il a pu le tester durant une semaine et se rendre compte à quel point mon couteau était pratique. » Convaincu, le chef d'entreprise vient de lancer la fabrication. Les premiers couteaux devraient être en vente d'ici à la fin de l'année (dans les couteleries et rayons spécialisés).

**Les
femmes
ont des
atouts !**

● **Les femmes inventrices sont rares !** Lors du dernier concours Lépine, elles n'étaient qu'une vingtaine sur les 500 inventeurs présents. « Trop souvent, les inventions imaginées par des femmes sont brevetées sous le nom du mari ! » affirme Barbara Dorey, membre de l'organisation du concours Lépine. Trop timides, les femmes ont souvent peur des remarques de l'entourage (« Tu n'as pas que ça à faire ! »).

● **L'invention est souvent considérée comme un domaine masculin** car, pour déposer un brevet, il faut réaliser un prototype, dessiner des schémas et des plans... et l'homme serait un meilleur technicien que la femme. Ce qui est totalement faux : « Désormais, les femmes innovent dans tous les domaines : la mécanique, la sécurité routière, la diététique... », atteste Barbara Dorey.

● **« Les femmes inventrices ont un atout, elles sont plus pragmatiques que les hommes, souligne Stephan Boschat de Transtech.** Alors que les hommes s'intéressent à la technique, à l'invention pure, les femmes se demandent avant tout à qui leur invention pourra servir, si elle pourra se vendre. Et trouvent ainsi plus facilement des débouchés. »